

**Pèlerinage diocésain à Lourdes du 21 au 26 avril 2025 (soit 6 jours et 5 nuits)****Fiche d'informations - Pèlerins pris en charge par l'Hospitalité****Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> mars 2025**

Ce pèlerinage s'adresse à des personnes âgées, malades ou avec un handicap, sous condition de présentation d'un dossier médical renseigné par leur médecin traitant.

Les personnes prises en charge par l'Hospitalité seront accompagnées pendant toute la durée du pèlerinage par deux bénévoles, appelés « HOSPITALIERS », qui financent eux-mêmes leur pèlerinage pour se mettre au service de leurs frères ou sœurs qui ne pourraient pas vivre le pèlerinage sans leur aide.

**Destination :** Lourdes (France)

**Date de départ :** 21/04/2025 depuis la gare Paris Montparnasse

**Date de retour :** 26/04/2025 à la gare Paris Montparnasse

**Transport :**

Voyage en TGV (les horaires seront remis 10 jours avant le début du voyage »).

Transfert en car vers les hébergements.

**Inscription :**

**Le dossier de pré-inscription est à renseigner avec l'accord de votre curatelle ou tutelle, si vous êtes concerné, et à envoyer le plus tôt possible et impérativement avant la date limite d'inscription fixée au 1<sup>er</sup> mars 2025** afin qu'il soit examiné par la commission médicale du pèlerinage qui prononcera la confirmation de l'inscription et le type d'hébergement, Accueil Notre Dame ou hôtel. Il doit être accompagné du règlement total qui sera encaissé dès réception de votre dossier. Si votre dossier n'est pas retenu, nous vous rembourserons les sommes encaissées.

**Prix total TTC : 490 €** en chambre partagée à l'Accueil Notre Dame (hébergement médicalisé permettant une surveillance médicale et des soins infirmiers) ou à l'hôtel Acadia ; Supplément de **230€** pour une demande de chambre individuelle pour les pèlerins logés à l'hôtel Acadia.

**En cas de difficulté, nous contacter. (Coordonnées au bas de la page).**

Le chèque est à libeller à l'ordre de : « SERV DIO PELERINAGE HOSPITALITE».

Possibilité de régler par virement bancaire.

Relevé d'identité bancaire :	
Titulaire : <b>SERV DIO PELERINAGE HOSPITALITE</b>	
Domiciliation : <b>SG CERGY ENT 1 (01650) 10 AV DE L'ENTREPRISE 95863 CERGY-PONTOISE</b>	
IBAN : FR76 3000 3016 5000 0372 8407 849 BIC : SOGEFRPP	
<b>Références bancaires</b>	
Banque : Guichet : Compte : Clé Rib :	
30003 01650 00037284078 49	

**Ce prix comprend par personne :**

- le transport Paris - Lourdes et retour en TGV ;
- le transfert de la gare de Lourdes à l'hébergement et inversement ;
- le séjour en pension complète, en chambre partagée, du déjeuner (panier repas) du Lundi 21 avril 2025 au déjeuner (panier repas) du samedi 26 avril 2025 ;
- la contribution au sanctuaire ;

- les assurances : assistance - rapatriement, et responsabilité civile.

#### Ce prix ne comprend pas :

- le pré et le post acheminement jusqu'à la gare Paris Montparnasse ;**
- les boissons, les cafés, les extras et les dépenses à caractère personnel;
- le supplément en chambre individuelle de **230 €** pour l'hôtel Acadia★★★;
- la garantie annulation ;
- tout ce qui n'est pas inclus dans « ce prix comprend ».

Les dossiers complets reçus après le 1<sup>er</sup> mars 2025 seront inscrits sur liste d'attente, par ordre d'arrivée. La validation de l'inscription se fera dans la limite des places restantes ou libérées par des annulations.

#### Conditions d'annulation :

Le pèlerin peut annuler à tout moment sa participation moyennant les paiements des frais d'annulation ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au : Service diocésain des pèlerinages - 16 chemin de la Pelouse – 95300 PONTOISE.

La date de réception de la lettre recommandée est retenue en cas de litige pour calculer les frais d'annulation et le montant à rembourser. Les frais d'annulation sont calculés comme suit, sur la base d'une somme forfaitaire et/ou en pourcentage du prix total du voyage :

DATE D'ANNULATION	FRAIS D'ANNULATION
Avant le 10/03/25	60 € non remboursables
Du 10/03 au 01/04/25	40% du prix total
Du 02/04 au 14/04/25	75% du prix total
Après le 14/04/25	100% du prix total

#### Circonstances exceptionnelles et inévitables (cas de force majeure)

Le participant peut annuler sans frais son inscription par suite de circonstances exceptionnelles et inévitables telles que définies aux conditions générales de participation (article 4).

La déclaration écrite faite par le participant doit obligatoirement être accompagnée de l'attestation médicale ou de toute autre pièce justifiant l'annulation, que ce soit pour maladie, accident ou cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, dans les 10 (dix) jours suivant sa déclaration d'annulation. A réception des documents, le service diocésain des Pèlerinages étudiera le remboursement des sommes versées. Cependant, pour toute annulation, 60 € seront retenus pour les frais engagés.

#### Formalités sanitaires :

Le pèlerin s'engage à respecter et appliquer les mesures sanitaires en vigueur tout au long du pèlerinage.

#### Renseignements :

Hospitalité diocésaine Notre Dame de Lourdes de Pontoise      ☎ : 01 34 24 74 30

Permanences : *le jeudi après midi*

Les autres jours : ☎ 06 14 84 94 68 ou par mail : [hospitalite95@catholique95.fr](mailto:hospitalite95@catholique95.fr)